

Délibération 2026/19

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Camoël s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Régis BOUISSON, Maire.

Date de la convocation : 29 avril 2026

Membres :

- | | |
|--------------------|-----------------|
| - En exercice : 15 | Pour : 15 |
| - Présents : 14 | Contre : 0 |
| - Votants : 15 | Abstentions : 0 |

Présents :

Mesdames Françoise BERTHO, Stéphanie FÉRIOT, Chantal MASSENOT, Geneviève NOBLET, Valérie PERRON, Sylvie SUREAU, Kelly TAMBOURAN et Messieurs Alexis BOURSE, Christophe GERVOT, Lionel MORICE, Arnaud RIALLAND, Jordan RICHEUX, Eric WINCKELMULLER.

Pouvoir : Marylène BIZEUL à Chantal MASSENOT

Secrétaire de séance : Geneviève NOBLET

Objet : *Commission Communale des Impôts Directs*

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est sollicité par la Direction Générale des Impôts du Morbihan afin de proposer une liste de 24 contribuables parmi lesquels 12 seront nommés par les soins du Directeur des Services Fiscaux (6 titulaires et 6 suppléants) et composeront nouvelle commission communale des impôts directs.

Puis il soumet à l'approbation du Conseil Municipal la liste suivante composée de contribuables représentatifs des différentes taxes, dont deux propriétaires de bois et deux domiciliés hors commune, à savoir :

| Commissaires titulaires | Commissaires suppléants |
|------------------------------|-------------------------|
| 1 - LE GUEN Bernard | 1 - GUICHON Françoise |
| 2 - GOURET Annick | 2 - BONNO Joël |
| 3 - GILLOURY Yves | 3 - JOSSO Gérard |
| 4 - GOURET Marie-Hélène | 4 - BERCEGEAY Rémy |
| 5 - JOURAND Alain | 5 - HUGUET Armel |
| 6 - GILLOURY Marie-Françoise | 6 - TOBIE Chantal |
| 7 - RIPOCHE Roland | 7 - GOURET Dominique |
| 8 - PEDRON Gaston | 8 - LE CALVAR Claudie |
| 9 - LEVESQUE René | 9 - BERTHO Maurice |
| 10 - SUREAU Patrick | 10 - GIRARD Nathalie |
| 11 - LOGODIN Michel | 11 - RIPOCHE Laurent |
| 12 - GOURET André | 12 - PETITPREZ Patrick |

Accusé de réception en préfecture
056-215600305-20260518-2026019-DE
Reçu le 20/05/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la présentation des 24 contribuables ci-dessus énumérés à l'attribution du Directeur des Services Fiscaux en vue de la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs.

Le Maire,
Régis BOUISSON



Certifié Exécutoire :

- Transmis en Préfecture le
- Notifié le

Fait à Camoël, le
Le Maire,